Document de référence de l’enseignant

Comme vous le constatez (pour les enseignants plus anciens), le document (grille) de planification du voyage qu’on appelait grille de planification d’itinéraire est un peu changé.

Premièrement on essaye d'utiliser les termes planification de voyage au lieu de grille de planification d’itinéraire, puisque qu’on a annexé dans chacune des leçons différentes une partie de l’ensemble des choses qu’un conducteur de camion a à planifier (à part l’itinéraire) pour effectuer un voyage.

Oui l’itinéraire est la principale tâche, par contre on veut que nos élèves réalisent qu’un conducteur doit planifier d’autres choses qui auront des impacts sur l’itinéraire peut-être ou qui est nécessaire afin de respecter la réglementation par exemple.

Comme chacun de nous peut avoir une façon différente de faire classifier ou d’exprimer les informations dans un document concernant l’itinéraire.

Il est apparu approprié de ne pas inclure ou d’imposer une unique façon de faire aux enseignants vis-à-vis des élèves pour rédiger les itinéraires (exemple certains enseignants préfèrent dire: Prendre la rue côte St-Pierre à droite plutôt que de dire; tournez à droite pour prendre la cote St-Pierre) Ça revient au même et c’est ce qui fait qu’il est trop difficile d’avoir une formule unique et sans équivoque.

Donc le document ne contient pas de colonnes avec des indications générales préétablis comme: La route à prendre ou numéro de route, direction, autres repères, repères pour prendre la prochaine route etc.

Il appartient à chaque enseignant qui donnera la théorie en particulier de guider les élèves selon une façon propre à lui d’exprimer sur le document le suivi des étapes dans l’élaboration de l’itinéraire.

Le mot étape est le même lorsqu’on utilise un appareil électronique. Même mots, même langage égale moins de confusion. C’est pour cela qu’une seule colonne avec les étapes apparaît dans le document de planification du voyage.

Les éléments suivants sont quand même proposés pour élaborer la rédaction:

* La rue, route, numéro de route à prendre;
* La direction exprimer en mot (gauche-droite, point cardinaux) ou dessins
* Repères pour prendre la prochaine route (exemple:nom d’une rue avant celle qu’on doit prendre, nom d’un commerce, numéro de sortie si ça concerne une autoroute, etc.) ;
* Nom de la province ou état dans laquelle se situe cette route si la même route passe d’un état à l’autre, d’une province à l’autre, d’une province à un état et d’un état à une province.

Pour les calculs de temps de conduite, n’oubliez pas de faire apprendre, à l’aide la règle de trois, la conversion de la décimale après avoir calculer le temps en fonction d’une moyenne.

Exemple: 690 km à parcourir avec une moyenne de 80 km/h. Le résultat donne 8,625 hrs.

,625 en faisant la règle de trois donne 37,5 minutes.